



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2756

Texte de la question

## POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Daniel Paul, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Daniel Paul. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, l'industrie de notre pays est menacée, écrasée par la logique prédatrice des marchés financiers.

Ainsi, le groupe Plysorol, spécialiste du contreplaqué et déjà évoqué ici, la semaine dernière, a connu trois propriétaires en cinq ans : portugais, puis chinois et à présent libanais. Chaque fois, le Gouvernement a soutenu ces opérations, malgré l'alerte donnée par les syndicats, témoins des agissements de repreneurs plus intéressés par les aides financières publiques et la perspective de mettre la main sur les droits d'exploitation de 600 000 hectares de forêt au Gabon que par le maintien et le développement de la production et des emplois dans notre pays.

Le 30 octobre, 151 salariés de Lisieux ont été licenciés, mais leurs indemnités ne sont toujours pas intégralement versées. Où en est votre promesse d'intervention des AGS ? À présent, c'est l'accès aux 600 000 hectares de bois au Gabon qui est incertain, ceux-ci ayant été accaparés par les dirigeants précédents. Sans matière première, c'est l'avenir même de l'entreprise qui serait fragilisé. Allez-vous intervenir ?

Aucun secteur n'est à l'abri, qu'il s'agisse de l'automobile, avec les délocalisations de production, tueuses d'emplois comme chez Renault, à Sandouville, et les conséquences sur les équipementiers, comme Cooper à Bolbec et Sealynx à Charleval, soit un millier d'emplois menacés en Haute-Normandie, du ferroviaire où des commandes publiques françaises sont sous-traitées dans des filiales des pays de l'Est, ou encore de la pharmacie avec les menaces sur des centres de recherche et des outils de production... La liste est longue ! Un véritable déménagement industriel menace la France, au gré des intérêts financiers des groupes.

Monsieur le ministre, vous parlez de politique industrielle, mais votre politique laisse les logiques de rentabilité financière casser nos entreprises et nos emplois. Allez-vous enfin mettre en cause ces logiques destructrices ? Allez-vous faire respecter les salariés, dans leurs droits et leur dignité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Alain Néri. Et de l'immigration !

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Paul, sur tous ces sujets que vous connaissez bien, le Gouvernement agit : il est sur tous les fronts.

Il y a un volet défensif, celui des restructurations industrielles. Concernant Plysorol, j'ai répondu la semaine dernière à Laurence Dumont. Je n'ai pas d'éléments nouveaux à vous communiquer cette semaine. Je me suis engagé auprès de vous à vous les donner dès qu'ils me parviendront.

M. Albert Facon. On attend !

M. Éric Besson, *ministre*. La rencontre avec les AGS a eu lieu. J'en attends les résultats de façon imminente. Je vous les transmettrai dès que je les aurai.

De façon plus globale, le comité interministériel des restructurations industrielles a permis en 2009 d'aider 69 entreprises importantes en difficulté et de sauver ainsi près de 100 000 emplois. Vous le voyez, nous agissons. S'agissant du volet offensif, j'irai demain à Marignane chez Eurocopter où le Président de la République, en

mars dernier, avait annoncé vingt-trois mesures issues des états généraux lancés par mon prédécesseur. Je ferai le point pour voir comment l'application de ces mesures aide concrètement notre industrie. Par ailleurs, malgré la réduction des dépenses publiques, nous mobilisons de l'argent en faveur des investissements d'avenir. Hier matin, le Premier ministre a donné le coup d'envoi en Normandie de l'utilisation de ces fonds : il s'agissait du secteur de la fibre optique pour lequel nous mobilisons 2 milliards d'euros. Je pourrais également vous parler du milliard d'euros consacré aux véhicules du futur, dont 750 millions pour le seul véhicule électrique, ou encore des 3 milliards destinés au pôle de compétitivité. Malgré nos difficultés financières, nous nous mobilisons pour l'avenir. S'agissant enfin du volet européen, la Commission proposera vendredi, et la France est fer de lance dans cette affaire, une politique européenne en matière industrielle. Elle est la bienvenue.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Paul](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2756

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2010